

L'île du Large Saint-Marcouf à vendre ?

Mercredi dernier, une trentaine de bénévoles se sont retrouvés sur l'île du Large Saint-Marcouf pour procéder à l'évacuation des déchets. Une île, actuellement propriété de l'État, qui pourrait être vendue.

En dépit d'un temps couvert, les conditions étaient plutôt bonnes pour acheminer la trentaine de participants au départ de Grandcamp-Maisy jusqu'à l'île du Large Saint-Marcouf. Depuis plus de 12 ans, l'association des amis de l'île du Large entreprend des travaux de restauration avec l'espoir d'ouvrir un jour l'île au public.

Quel horizon pour l'île du Large ?

L'association des amis de l'île du Large a non seulement « révélé l'existence de l'île et son histoire, mais elle l'a surtout fait reconnaître comme

monument historique à protéger », rappelle Christian Dromard. L'association a toujours eu l'ambition de redonner au citoyen l'accès à cet îlot, patrimoine militaire, qui devrait être classé aux monuments historiques en 2016.

L'État, propriétaire de l'île, envisage de la vendre. C'est donc une évidence pour l'association que de vouloir s'en porter acquéreur. C'est aussi l'avis d'un large public qui a toujours montré son enthousiasme et sa fidélité au projet de restauration. « Être propriétaire nous apporterait des garanties de longévité pour les travaux. De

nombreux mécènes sont prêts à nous aider ».

Compatible avec une écologie raisonnée

« L'accès à l'île sera toujours conditionné aux complications des marées et de la météo, des ouvertures portuaires et à l'absence d'un ponton permanent », indique le président. En clair, jamais l'île du Large ne pourra être envahie par des hordes de touristes. Aujourd'hui, l'île a deux affectataires : les Phares et balises et l'association.

À quelques encablures, l'île de Terre est une réserve ornithologique interdite d'accès. « Nous l'avons montré, nous sommes pour la protection des oiseaux. Nous nous imposons des contraintes dans nos périodes d'intervention pour ne pas nuire aux nidifications. Les oiseaux de mer ont l'habitude de vivre avec les hommes », souligne Christian Dromard. Récemment le Gorm (groupe ornithologique normand) a fait connaître son souhait d'acheter l'île... rêvant sans doute de donner une sœur à l'île de Terre.



Une tonne de déchets a quitté l'île.

Un gros chantier de nettoyage

Laisse à l'abandon pendant plus d'un siècle, habitée puis inhabitée, visitée, squattée et l'île a aussi été encombrée de nombreux dépôts et a servi de décharge à des bateaux peu scrupuleux. Dans le lot, il y a aussi des matériels utilisés un

temps par l'association qui se sont abîmés, car sur l'île l'humidité et le sel viennent à bout des équipements s'ils ne sont pas remis à l'abri sur terre hors saison. « Pendant les chantiers de cet été, des bénévoles ont rassemblé plusieurs mètres cubes de déchets prêts à être transfé-

rés sur une barge que l'association affrète grâce à son propriétaire, l'entreprise Rigault », explique Christian Dromard, président des amis de l'île du Large.

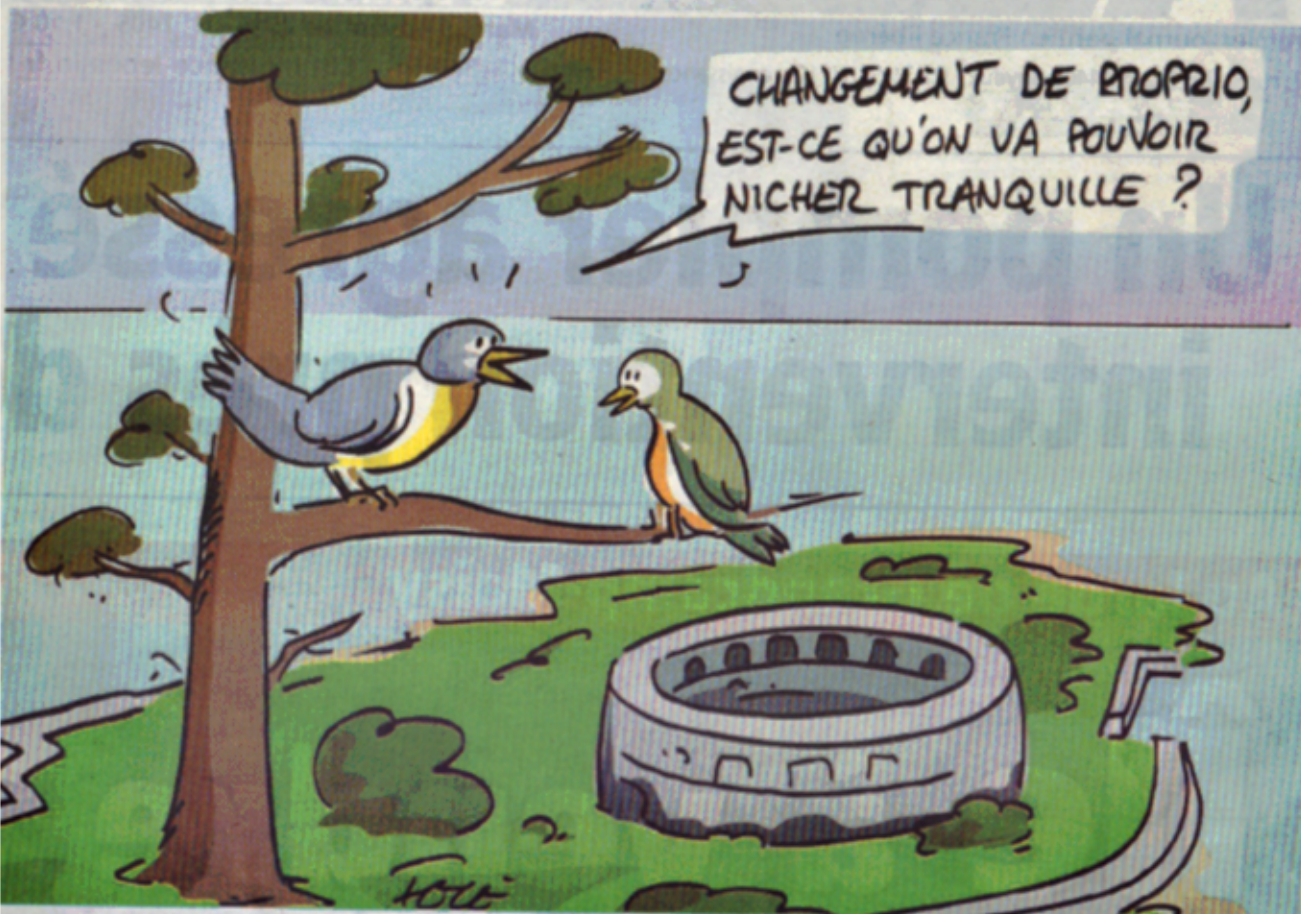
Pour cette opération, la mairie de Grandcamp-Maisy a mis à disposition des moyens logistiques à terre.



L'île a aussi été encombrée de nombreux dépôts.

■ L'humeur de Félé

Paradis des oiseaux, l'île Saint-Marcouf pourrait être vendue



Alors que l'île du Large de l'archipel Saint-Marcouf devrait être classée aux monuments historiques en 2016, l'État envisage de la vendre. L'association des amis de l'île du Large qui mène des travaux pour entretenir ce patrimoine souhaite évidemment s'en porter acquéreur. Tout comme le Groupe ornithologique normand... Page 4